

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	6
Votants	8
procuration	2

L'an deux mil vingt-quatre le 14 mai, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 7 mai 2024

Objet
N° 24/03/07
Approbation du procès-verbal de mise à disposition des biens mobiliers, immobiliers, emprunts et subventions dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement par la commune à la C.C.V.M.B.

Présents	Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET,
Représentés	M. François COUTAGNE donne pouvoir à Mme Maryvonne ALVARD, Madame Rachel ROUSSET donne pouvoir à Mme Audrey PENIN
Absents excusés	Mmes Rachel ROUSSET et Guyonne FOURNIER, M. François COUTAGNE
Secrétaire de séance	M. Jean-François DESHAYES

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que depuis le 1^{er} janvier 2015, la C.C.V.C.M.B. est en charge de la compétence assainissement et qu'elle est en charge de la compétence eau depuis le 1^{er} janvier 2017.

La commune avait validé ces transferts de compétences via les délibérations n°14/11/01 du 7 octobre 2014 et 16/07/01 du 14 octobre 2016.

Les procès-verbaux de mise à disposition des biens mobiliers, immobiliers, emprunts et subventions n'avaient jamais été validés par les deux parties, à savoir la commune de Vallorcine et la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc.

Le Maire donne lectures aux membres du Conseil Municipal des procès-verbaux de mise à disposition.

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** les procès-verbaux de mise à disposition des biens mobiliers, immobiliers, emprunts et subventions dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement par la commune à la C.C.V.M.B ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer lesdits procès-verbaux de mise à disposition.

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
M. Jean-François DESHAYES



Signature of M. Jean-François DESHAYES, Secretary of the session.

Le Maire,
Jérémy VALLAS



Signature of Jérémy VALLAS, Mayor.

Acte certifié exécutoire le : 23/05/2024
Télétransmis en Préfecture le : 23/05/2024
Notifié ou publié le : 23/05/2024

La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches